

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 10 septembre 2020

Délibération 2020-24

OBJET : Désignation des représentants au SMED

Le 10 septembre 2020 à 10h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, Caroline JOUSSEMET, Eric MELE, Marion MUSSO, Georges VAZIA, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Khéra BADAOU, Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission Syndicale ;
Christophe FONCK, Xavier WIJK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALEND, Christophe ULIVIERI, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Denise LAURENT, Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI déléguées de la Commission Syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission Syndicale ;
Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Procurations :

Membres excusés :

Joseph CESARO délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Marie ANASSE, Anne-Marie BOUSQUET déléguées de la Commission Syndicale ;
Françoise THOMEL, déléguées de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Françoise BRUNETEAUX, déléguée de la Commission Syndicale ;

Mme BADAOU est désignée en qualité de secrétaire

Le rapporteur expose à l'Assemblée :

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 38
Désignés : 27
(dont 11 délégués avec voix double
soit un total de 38 voix)
Présents : 22
Votants : 32
Procuration 0
Date de la convocation :
4 septembre 2020

Certifié exécutoire compte-tenu de
la transmission pour affichage aux
Collectivités membres le :

Pour le Président,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Par arrêté du 12 octobre 2012, le Préfet des Alpes Maritimes a autorisé l'adhésion de notre Syndicat au SMED, Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets des Alpes Maritimes.

A la suite du renouvellement du Comité syndical et en application des statuts du SMED, il convient de désigner deux représentants titulaires et deux suppléants au Comité Syndical du SMED, et ce, conformément à la loi, c'est à dire à bulletin secret.

Un appel à candidatures est lancé.

Les candidatures suivantes sont déposées :

SMED	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean LEONETTI	M. Hassan EL JAZOULI
M. Jean-Pierre DERMIT	Mme Khéra BADAOU

Au regard de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19 et en vertu de l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 précitée, le Comité syndical décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés à l'article L. 5711-1 du C.G.C.T. ;

Ont été élus au titre des représentants du Comité syndical :

SMED	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean LEONETTI	M. Hassan EL JAZOULI
M. Jean-Pierre DERMIT	Mme Khéra BADAOU

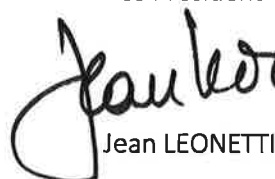
Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **DESIGNE** comme représentants d'UNIVALOM au sein du Comité syndical du SMED les délégués syndicaux figurant dans le tableau ci-après :

SMED	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean LEONETTI	M. Hassan EL JAZOULI
M. Jean-Pierre DERMIT	Mme Khéra BADAOU

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme
Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20200910-2020-24-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020